

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2012)
Heft: 38

Artikel: Pardon : tu peux répéter?
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-831608>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

45 Pardon Tu peux répéter?

Perdre progressivement l'ouïe à partir de la cinquantaine est normal. Mais à quel stade faut-il consulter un spécialiste?

La presbycousie est à nos oreilles ce que la presbytie est à nos yeux: le signe que l'on vieillit. Personne n'est épargné, puisque c'est la cause la plus fréquente de surdité chez les plus de 50 ans.

Ce trouble de l'audition s'installe de façon progressive et insidieuse. Dans un premier temps, on éprouve la désagréable impression de mal comprendre certains mots. Un phénomène dû à la perte de la perception des sons aigus qui permettent une bonne compréhension de la parole. Conséquences: on demande souvent à notre interlocuteur de répéter ce qu'il vient de dire et on a tendance à augmenter le son de la radio ou de la TV. La plupart du temps, ce sont les proches qui constatent l'apparition des difficultés auditives.

Dans un deuxième temps, la compréhension de la parole devient difficile dans un milieu bruyant. C'est le signe le plus fréquemment évoqué lors d'une première consultation. Ce stade s'accompagne volontiers d'une intolérance aux sons forts.

Intervenir le plus tôt possible

Enfin, arrive le moment où seules les voix fortes sont perçues. Plutôt que

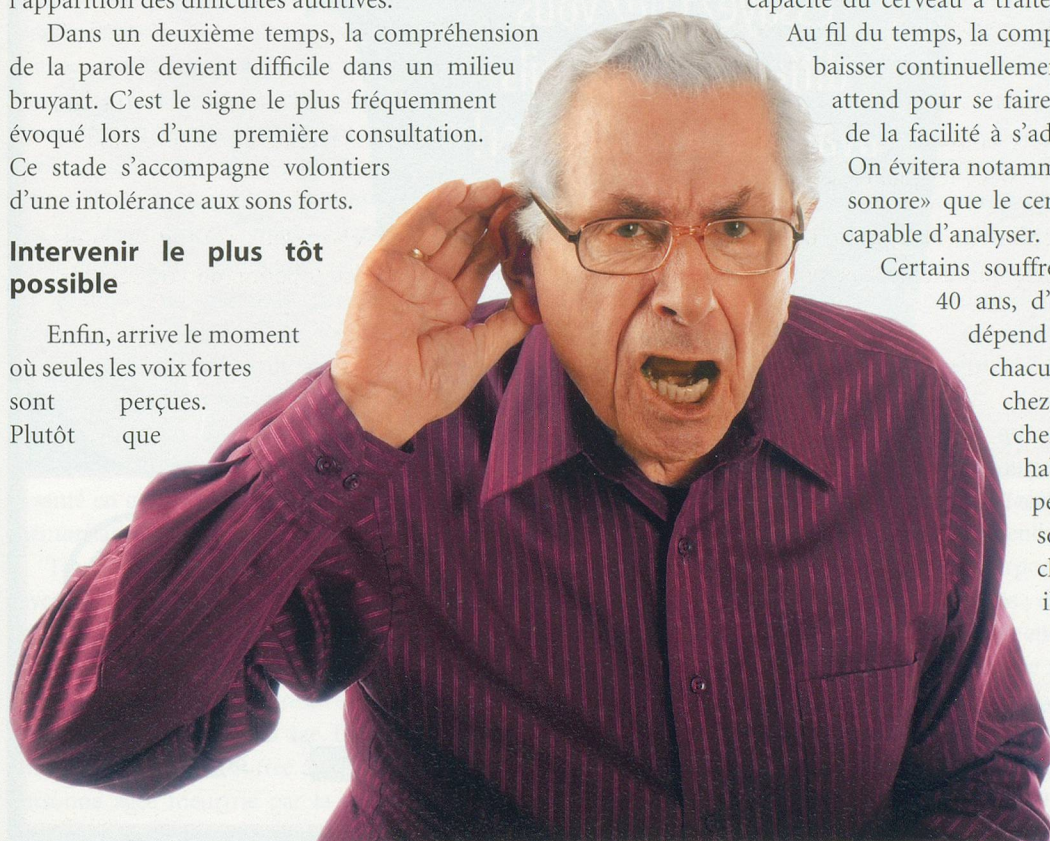
d'affronter les situations difficiles, on s'isole et on fuit les relations familiales et sociales. Le risque, à terme, est de sombrer dans une dépression.

Beaucoup de gens pourraient voir leur qualité de vie s'améliorer grâce à un appareillage. Aujourd'hui, on parvient à corriger des pertes même légères, ce qui n'était pas possible technologiquement il y a 10 ans.

A cela s'ajoute le fait que dépister et corriger précocement la presbycousie est primordial. Plus on intervient tôt, mieux c'est, puisque le but d'un appareillage précoce est d'améliorer l'audition, mais aussi de la rééduquer. Ce qu'il faut chercher à éviter, c'est la désaccoutumance auditive. Une faiblesse auditive non traitée va en effet entraîner une atrophie de la capacité du cerveau à traiter les signaux acoustiques.

Au fil du temps, la compréhension de la parole va baisser continuellement. Par ailleurs, moins on attend pour se faire appareiller, plus on aura de la facilité à s'adapter aux aides auditives. On évitera notamment l'effet «éblouissement sonore» que le cerveau, atrophié, n'est plus capable d'analyser.

Certains souffrent de presbycousie dès 40 ans, d'autres vers 80 ans. Tout dépend de l'histoire auditive de chacun. Un simple test, réalisé chez des audioprothésistes ou chez un médecin ORL, seul habilité à poser un diagnostic, permet de faire le point sur son audition. Quant au choix de se faire appareiller, il est très individuel et dépend essentiellement de la gêne ressentie par la personne. Un instituteur de 50 ans n'a pas les mêmes besoins qu'un retraité de 80 ans.



Glenda M. Powers